

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du vingt six juin deux mil quinze à 20 heures 30, convocation en date du 15 juin 2015. Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Missy, en séance publique, sous la présidence de Christian VENGEONS, Maire de MISSY

Etaient présents :

Mme Josiane LECUYER, M. Philippe PELLETIER Mme Elisabeth SCHNEIDER. MM. Frédéric DAVID, Jérôme RAVACHE, Mme Sylvie MARIE, M. Jacques HERVIEU, Mmes Pascale MARIE, Isabelle LAMOTTE, MM. Alain BILLARD, Erick GALLIER, Antony SECOUE.

Absents excusés :

Mme Sandrine LAURENT pouvoir donné à Josiane LECUYER

Le conseil a nommé, Mme Josiane LECUYER secrétaire de séance.

Le Maire demande que soit rajouté à l'ordre du jour une décision budgétaire modificative concernant le clocher de l'église (le conseil accepte à l'unanimité cet ajout)

Présentation par le cabinet Néapolis de la démarche Plan Local d'Urbanisme

Mme CHAUVIN directrice du cabinet Néapolis expose au Conseil Municipal ce que prévoit la loi dans le cadre d'une révision d'un Plan d'Occupation des Sols en P.L.U. La loi ALUR et le Grenelle de l'Environnement demandent aux collectivités qui engagent cette démarche de respecter un grand nombre de directives en matière d'environnement.

Mme CHAUVIN après avoir présenté ces directives décline le calendrier prévisionnel de la démarche d'élaboration d'un P.L.U.

La prochaine réunion se déroulera avec la commission Travaux / Urbanisme le vendredi 11 septembre. Cette commission sera élargie aux membres du Conseil Municipal.

Analyse projet charte Commune Nouvelle

Le Maire fait un retour sur la rencontre de travail des deux Conseils Municipaux de Missy et de Noyers en présence de la Secrétaire Générale de la Préfecture, de la Perceptrice de Villers Bocage et de la directrice de l'Union Amicale des Maires du Calvados pour étudier la création d'une Commune Nouvelle regroupant Noyers Bocage et Missy.

Cette réunion de travail avait pour objectif d'apporter aux élus les informations utiles sur un tel projet. Un projet de charte a été remis aux élus après lecture de ce dernier, le conseil a considéré que la charte était un bon point de départ pour poursuivre la réflexion.

Une réunion publique se tiendra le 18 septembre 2015 à Noyers Bocage et les Conseils Municipaux seront amenés à se prononcer sur ce projet.

Convention V.B.I./Commune de Missy : Service Instructeur documents d'urbanisme

Suite à la délibération du 23 mars 2015, le Maire présente la convention qui organisera les relations entre le service instructeur et la commune de Missy. Le coût à la charge de la commune de Missy sera de 1217,45 € en 2015 et 2357,97 € en 2016.

Après avoir entendu l'exposé du Maire le conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer ladite convention.

Collecte objets encombrants

Le Maire rappelle que la collecte des objets encombrants avait fait l'objet en 2014 d'une évaluation de la quantité d'encombrants déposée lors du ramassage. Les dépôts n'étaient pas significatifs en 2014. Le coût étant d'environ 5,37 € par foyer, le Maire propose de ne pas prendre l'option encombrants pour l'année 2015. Le choix de l'option Déchets Verts

coute 6,92 € par foyer en 2015. Le remplacement de l'option Encombrants par l'option Déchets Verts augmentera de 1,55 € la redevance pour les foyers.

Une question a été posée pour apporter des solutions pour les personnes ne pouvant pas aller à la déchetterie. Un système d'entraide peut être mis en place, il sera organisé sur le site de la Mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil approuve à l'unanimité l'abandon de l'option Déchets Verts

Travaux Voirie : Extension mission Jones T.P.

M. Philippe PELLETIER présente au Conseil le problème posé par la réfection des voiries suite aux travaux d'assainissement et d'enfouissement de réseaux à la Flaguais. De petites bandes d'enrobé ne sont pas prévues dans la réfection par les entreprises. Il serait judicieux de refaire la voirie dans sa totalité sur ce secteur qui a été beaucoup abîmé par les travaux. Après avoir fait établir un devis par l'entreprise JONES T.P., la plus value pour la commune serait de 9555 € T.T.C.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette extension de mission pour l'entreprise JONES T.P.

Le Maire demande de prendre la décision budgétaire modificative suivante :

DEPENSE D'INVESTISSEMENT

Article 2151 + 9555 € 00

DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Article 022 - 9555 € 00

Conventions SIVU / Mairie de Missy

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer les conventions pour effectuer les travaux en partie privée pour l'école et la mairie afin d'assurer le raccordement à l'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer une convention avec le SIVU pour le remboursement des frais engagés lors du barbecue organisé avec les équipes de l'entreprise Bernasconi d'un montant de 215.63 € TTC

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Compte Rendu commission animation

Le Maire rappelle les manifestations organisées pour les Aînés et les Ados

La sortie des Aînés se déroulera le dimanche 04 octobre au casino de Cabourg.

Le tournoi de Football avec les ados se tiendra le samedi 04 juillet sur le terrain de Foot de Noyers-Bocage.

La sortie des ados aura lieu au viaduc de la Souleuvre le samedi 12 septembre.

Décision Budgétaire Modificative Clocher Eglise

Le Maire rappelle que la commune avait signé un devis pour le changement d'un marteau de cloche. Lors de la réalisation de ces travaux, le technicien a constaté que la partie basse du joug était fortement endommagée, son remplacement est nécessaire. Le montant du devis de réparation s'élève à 2580 euros T.T.C.

Le Maire demande qu'une décision budgétaire modificative soit prise pour assurer ces travaux d'urgence.

DEPENSE D'INVESTISSEMENT

Article 21318 + 2 580 € 00

DEPENSE D'INVESTISSEMENT

Article 022 - 2 580 € 00

Le Conseil approuve par 13 voix pour, 1 abstention.

Questions diverses :

Mme Josiane LECUYER fait le compte rendu du Conseil d'Ecole et présente les effectifs prévisibles pour la rentrée scolaire 2015/2016 qui sont en baisse.

Des rencontres sont organisées avec les enseignants et les élus pour analyser les raisons des départs d'élèves.

Mme Pascale MARIE fait le retour de l'Assemblée Générale de l'A.D.M.R. qui s'est déroulée à Vacognes, le 04 juin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 05.